

Le DFCO soutient les climats de Bourgogne



Aubert de Villaine et Bernard Gnechi paraphent l'accord de soutien du DFCO aux Climats de Bourgogne. Photo J.-Y. R.

Jeudi soir, juste avant le derby bourguignon entre le Dijon FCO et l'AJ Auxerre, le club dijonnais s'est engagé aux côtés des climats de Bourgogne. Ceux-ci sont candidats à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est juste en dessous de la tribune d'honneur que Bernard Gnechi, président du DFCO, et Aubert de Villaine, président de l'association des Climats, ont paraphé un document scellant

cette union. Pour le club dijonnais et son président, s'associer à un tel projet résonnait comme une évidence. Celui-ci défend des valeurs et une image à laquelle tout citoyen a envie de croire.

L'ancien entraîneur du DFCO, Rudi Garcia, et son adjoint, Frédéric Bompard, désormais tous deux à Lille, avaient également apposé leur signature de soutien lors de leur venue à Dijon avec leur équipe, le 21 mars dernier.

Gel hivernal : demande d'état de catastrophe naturelle

La majorité des structures aujourd'hui en Côte-d'Or a déjà été fortement impactée par la sécheresse de 2011. Et le gel n'est pas venu arranger les trésoreries...

La chambre d'agriculture demande donc que tous les moyens soient mis en œuvre pour soulager les trésoreries des exploitations.

L'hiver 2011 n'aura pas été clément avec les agriculteurs. « La première quinzaine de février a été marquée par une vague de froid très importante, jusqu'à -13,6°C à Dijon. Il y aura eu au total onze jours sans dégel au mois de février » explique Frédéric Decker, météorologue pour Météonews.

Les dégâts subis aujourd'hui par les agriculteurs sont la conséquence d'un hiver très doux et tardif. Les cultures n'ont cessé de se développer jusqu'à fin décembre. Elles sont arrivées à maturité trop tôt, et n'ont pas pu résister au froid.

L'exemple le plus frappant ? Les plantations de moutarde, selon François-Xavier Lévêque, cultivateur pour le secteur de Dijon Sud. Elles subiraient environ 98 % de pertes sur le département. Le rendement final peut donc être amputé de 15-20 %. Le colza, que l'on pensait être la seule culture épargnée, est en train de subir le même sort que la moutarde. Les agriculteurs n'hésitent pas à retourner la



Les cultures ont souffert cet hiver avec un gel qui est venu s'ajouter aux problèmes rencontrés précédemment. Photo SDR

Sept mois de travail partis en fumée à cause des dégâts climatiques

terre dans certains cas pour replanter du maïs, histoire d'avoir quelque chose à récolter. En effet, les dégâts causés vont largement affaiblir les trésoreries. Les agriculteurs voient sept mois de travail partir en fumée. Tout comme leurs revenus sur l'exploitation.

Pour Clément Babouillard, agriculteur depuis 2008 à Châtillon-sur-Seine, la situation est très préoccupante : « En 2009, le prix des marchés des céréales était très bas. Sur le plateau châtillonnais, on était à 6 euros de revenus par hectare. Cette année, ce chiffre sera négatif. »

Certaines exploitations ne pourront pas rembourser leurs charges. Elles vont de-

voir faire des emprunts supplémentaires. Mais tout cela sans aucun revenu. Autant dire que la situation est plus que délicate. La chambre d'agriculture de Côte-d'Or souhaite le versement des aides de la PAC (Politique agricole commune) le plus tôt possible, mais aussi la possibilité pour les exploitants d'obtenir des prêts à taux zéro.

Aujourd'hui, les agriculteurs demandent l'état de catastrophe naturelle pour pallier en partie ces pertes financières à venir. La semaine dernière, les représentants des agriculteurs français avaient rencontré la direction générale de l'agriculture et du développement rural à Bruxelles. Il leur a été dit que si l'état de catastrophe naturelle était reconnu par la France, les aides européennes seraient versées.

FABIEN FERNET

LES AGRICULTEURS SERONT INDEMNISÉS

François Sauvadet, président du conseil général de la Côte-d'Or, nous a fait parvenir le communiqué suivant : « Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, vient de demander au préfet de Bourgogne de délimiter les zones touchées par le gel cet hiver. Relayant en cela les inquiétudes des exploitants agricoles, j'avais écrit à mon collègue du ministère de l'agriculture pour attirer son attention sur les dégâts exceptionnels qu'avait engendrés la longue période de gel en février dans notre département. Je me réjouis que ce dossier ait trouvé un aboutissement favorable : on connaît mon attachement au

monde paysan et le souci qui a toujours été le mien que les territoires soient accompagnés dans leur développement ce qui implique que les acteurs de l'agriculture soient considérés et soutenus. En Côte-d'Or, 123 800 hectares ont été touchés à des degrés divers par le gel, ce qui a compromis le respect de certaines règles de la politique agricole commune et donc le versement des aides correspondantes. Après que la commission européenne a accepté de considérer le gel comme un cas de force majeure, plus rien ne s'oppose à l'indemnisation des agriculteurs. »

SOUTIEN. Le dernier tirage au sort des climats a permis d'offrir à l'un des participants son poids en vin.

Elle repart avec 70 kilos de vin

Plus de 45 000 participants au challenge des Climats, mais au final une seule gagnante, Annie Binet, qui est repartie mercredi après-midi avec 70 kilos de vin offerts par le château de Pommard.

« Je ne réalise toujours pas ce qu'il m'arrive », annonce encore sous le choc Annie Binet. A 69 ans, cette habitante de Fontaine-lès-Dijon, est l'heureuse gagnante du dernier tirage au sort du challenge des Climats de Bourgogne. Un concours, lancé par notre journal il y a un peu plus d'un an maintenant, et qui a permis à plusieurs reprises au cours des derniers mois, de remettre de multiples cadeaux aux participants (bouteilles, soins, repas, dégustations...).

En revanche, pour l'ultime challenge qui s'est clôturé à la mi-avril, les organisateurs du concours ont prévu quelque chose de beaucoup plus surprenant. « A tirage au sort exceptionnel, cadeau exceptionnel », lance-t-on du côté de l'organisation. « Le gagnant désigné par la chance se verra remettre son poids en vin (dans la limite toutefois de 100 kg) par le château de Pommard qui fournira les précieux flacons.

Un coffre de voiture bien rempli

Un concours très prisé dont est finalement ressortie victorieuse Annie Binet. Et même s'il est d'ordinaire peu convenable d'afficher publiquement le poids d'une dame, l'heureuse gagnante n'a pas semblé s'en offusquer lors de la remise officielle de son prix. « C'est pour la bonne cause », note-t-elle. Une belle victoire pour cette sexagénaire, qui est parvenue à sortir du lot parmi les 45 763 personnes inscrites pour soutenir le projet de candidature des climats au patrimoine mondial de l'Unesco. « C'est d'autant plus surprenant qu'habituellement, je ne gagne jamais rien », confie-t-elle. Pourtant, c'est bien elle



1



2



ANNIE BINET

Gagnante du challenge

« Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai d'abord cru que l'on me faisait une blague. »

qui est repartie hier après-midi du château de Pommard avec une quarantaine de bouteilles de vin dans le coffre de sa voiture. « Quarante-sept exactement. 18 bouteilles de grand vin du château datant de 2007, 23 du second vin du château datant de 2008 et enfin 6 marcs du château considérés comme hors d'âge », explique la gagnante, encore toute excitée, venue avec l'un de ses cousins et deux de ses amis.

Une passionnée de vin

« J'ai voulu tenter ma chance parce que mon voisin a remporté dernièrement une bouteille grâce à ce jeu. Mais je n'y croyais pas trop. D'ailleurs, quand le rédacteur m'a contacté, j'ai d'abord cru à une blague », indique-t-elle. « Mais aujourd'hui, je suis vraiment ravie. » Normal, pour celle qui se décrit comme une passionnée de vin depuis toujours : « Mes parents étaient vignerons et je suis moi-même des cours d'œnologie depuis une dizaine d'années. Mon entourage me reproche d'ailleurs parfois de trop parler de vin... » Un sujet qui devrait pourtant continuer à alimenter les conversations de la sexagénaire au cours des prochains mois. « Je vais installer toutes ces bouteilles dans ma cave et nous les ouvrirons au fur et à mesure des occasions qui se présenteront », indiquant au passage que la première pourrait avoir lieu dès ce week-end, avec l'arrivée de ses cousins.

1. La gagnante du concours (au centre) entourée de Hombeline Guyon (association des Climats), Cécile Lepers (directrice du château de Pommard), Cédric Le Borgne et Christophe Tinel (*Le Bien public*).

2. Cécile Lepers, directrice générale du Château de Pommard, en compagnie de l'heureuse gagnante Annie Binet.

Photos E. B.

« LE SOUTIEN DES CLIMATS NE S'ARRÊTE PAS LÀ »

« Il est certain que les concours et les événements qui ont été organisés ces derniers temps autour de la candidature des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, ont fortement renforcé le dossier. La première étape a d'ailleurs été franchie et nous en sommes très satisfaits », indique Hombeline Guyon, responsable communication au sein de l'association des climats. Un avis que partage Annie Binet, l'heureuse gagnante du challenge. « J'ai participé pour le plaisir de jouer, mais surtout parce que ce concours con-

cernait une cause qui me tient particulièrement à cœur. J'espère que notre dossier va être retenu et que cela revalorisera un peu notre Bourgogne. » Une hypothèse que valide aussitôt Hombeline Guyon : « Bien sûr que nous serons classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Il faut y croire. La première étape est franchie, mais il en reste encore d'autres. Il va donc falloir commencer à réfléchir à d'autres types d'actions à mener auprès de la population et des professionnels pour poursuivre notre démarche de soutien », annonce-t-elle.

ELODIE BIDAULT

elodie.bidault@lebienpublic.fr